



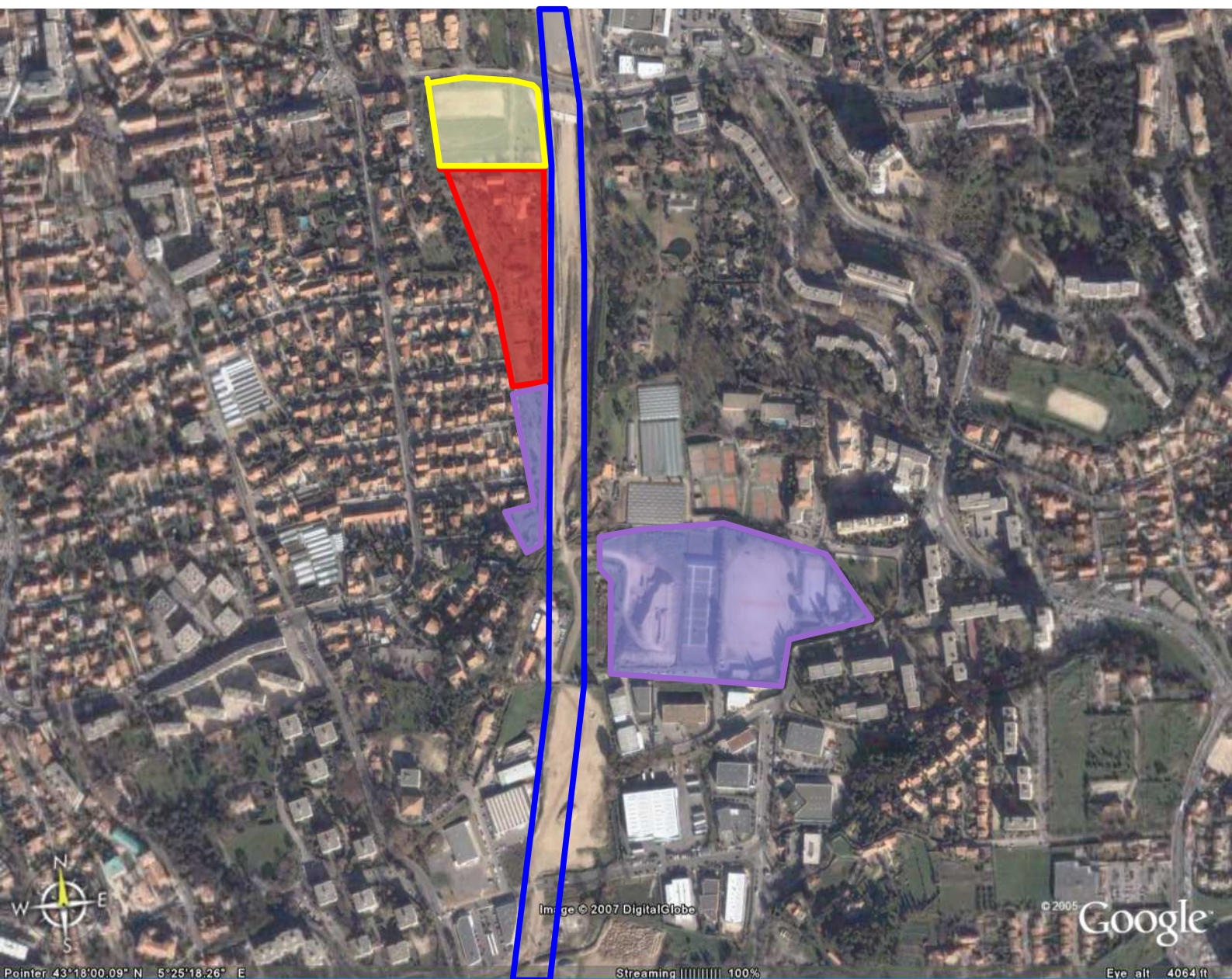
Emprise du lycée de la Fourragère

en jaune: Métro-pôle d'échange avec Bus – Parking

en rouge: collège Campagne Alleman

en violet: lycée

en bleu: la L2



Les atouts du terrain de la Fourragère

Ce terrain, « déniché » après que nous ayons suggéré à la Ville et à la Région de s'enquérir auprès de la DDE des éventuelles possibilités sur les délaissés de la L2, répond à de nombreux points que nous considérons comme essentiels :

- Il se situe au cœur du secteur géographique concerné,
La population du 12^{ème} et celle de la Pomme (11^{ème} Nord) se situe à moins de 4 km du futur lycée (plus de 90% à moins de 3 kms).

- Il se situe à mi-chemin entre les futurs métros et tramways et devrait donc être facilement et rapidement accessible en transport en commun.
Compte tenu des contraintes géographiques locales (liaison directe impossible entre le secteur St Julien-les Trois Lucs et le secteur des Caillols) le secteur d'implantation prévu se situe à proximité de toutes les voies de communication internes. En transports en communs, les lignes actuelles de bus le desservent plutôt bien. Avec quelques adaptations elles le desserviront très correctement, même si le métro et le tramway ne sont pas mis en place dans les délais prévus.
Dès l'ouverture de ces lignes en site propre le lycée se trouvera à moins de 500m du point de convergence de toutes les lignes de bus.
Dans ces conditions il est raisonnable d'estimer à ¼ d'heure, la durée maximale d'un déplacement domicile-lycée.
Il se situe aussi à proximité du futur échangeur des Faïenciers, sur la L2.
Les personnels du lycée pourront aussi y accéder en transports en commun.

- Il peut être rendu accessible en mode doux depuis toutes les directions.
Selon l'axe Nord-Sud, sur l'emprise de la L2, un cheminement pour cycliste et piétons doit être aménagé. Des aménagements comparables sont possibles selon l'axe Est-Ouest, par la rue du Millepertuis et l'avenue Van Gogh.

- Il est mitoyen, à l'Est, avec le plateau sportif de Saint Jean du Désert et au Nord-Ouest avec le futur collège prévu sur la Campagne Alleman et ses équipements sportifs, ce qui permet d'envisager l'utilisation partielle de ces équipements sportifs.
La présence d'équipements sportifs importants permet de compenser la surface « un peu juste » du terrain proposé (25 000 m²). D'autres terrains mitoyens privés peuvent aussi être préemptés en cas de nécessité. Il y a donc de la réserve dans le secteur.

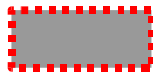
- Il est disponible immédiatement.
Appartenant à l'Etat, il ne nécessite pas de procédures longues (type expropriation) pour sa mise à disposition. Ancien terrain agricole il ne devrait pas receler de « vice caché ». La construction du lycée semble compatible avec le chantier de la L2.
La L2 sera couverte au niveau du lycée. Les nuisances devraient donc être réduites.

La Fourragère

Terrain du lycée



emprise du lycée



logements de fonction

